

CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du 5 Octobre 2009

Commission n° 5 - Education, Jeunesse et Sports, Affaires Internationales

Commission n° 7 - Finances

DIRECTION DE L'EDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA FORMATION

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N° 5/04

OBJET : Collège du 21^{ème} siècle - Approbation du dispositif : « La Place des métiers – Cité des métiers pour tous ».

- Cantons : tous

Résumé : La thématique de l'orientation est à la croisée des domaines d'intervention de nombreux acteurs. Le Département est déjà partenaire ou à l'initiative de plusieurs dispositifs encourageant les actions allant en ce sens. A travers son Projet Éducatif Départemental, le Collège du XXI^{ème} siècle, qui a été adopté lors de la séance du 30 avril 2009, le Conseil général de Seine-et-Marne a, entre autres, exprimé la volonté de renforcer le soutien qu'il peut apporter aux collèges investis dans des actions visant à favoriser la connaissance et l'appropriation des informations liées à l'orientation ainsi qu'à la découverte des métiers.

En lançant le dispositif « La Place des métiers – Cité des métiers pour tous », le Conseil général souhaite illustrer sa volonté de rendre l'information sur l'orientation accessible au plus grand nombre de jeunes seine-et-marnais. Ce dispositif est destiné à inciter tous les collèges à mener des actions d'orientation et de découverte des métiers en finançant le transport des collèges souhaitant accéder au site de la Place des métiers – Cité des métiers d'Emerainville et à concrétiser, en cela, les orientations du Projet Educatif Départemental citées ci-dessus.

L'objectif du dispositif « La Place des métiers – Cité des métiers pour tous » est triple :

- s'assurer que les collèges seine-et-marnais se soient tous rendus au minimum une fois à la Place des métiers – Cité des métiers et s'engagent dans des actions d'orientation et de découverte des métiers ;
- faire mieux apprécier de façon interactive (rencontres avec des professionnels, consultation de bases de données, logiciels d'aide à l'orientation, ...) les différents métiers et leurs caractéristiques réelles au-delà de tout a priori positif ou négatif ;
- permettre aux collégiens déjà familiarisés à ce site d'enrichir leurs connaissances et, plus généralement, inciter les collégiens et leurs familles à fréquenter ce forum permanent.

I BILAN DE LA FRÉQUENTATION DE LA PLACE DES MÉTIERS EN 2008

« La Place des Métiers – Cité des Métiers » a su rapidement trouver sa place dans le paysage de l'information et de l'orientation, notamment vis-à-vis des CIO, comme l'atteste la coopération en ces domaines entre la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne et l'Inspection Académique.

A) BILAN DES ACTIONS MENEES

Sur la base des statistiques de l'année civile 2008, il peut être constaté que la Place des métiers – Cité des métiers a accueilli 46 collèges seine-et-marnais et 2 135 collégiens.

De son ouverture en septembre 2007 au 31 décembre 2008, deux types d'activités ont été majoritairement développées auprès des collégiens.

Les événements métiers

Ayant pour but de valoriser des filières métiers, en particulier celles présentes sur le territoire, ou des secteurs d'activité, ils s'organisent autour de conférences métiers animées par des professionnels, des actions de recrutement et une exposition thématique. 500 collégiens ont participé à ces événements.

A ces événements s'ajoutent « La nuit de l'orientation » qui a accueilli 1 800 personnes (public familial), « Destination PME, des métiers qui bougent », destiné à promouvoir l'industrie et les PME auprès des jeunes (220 jeunes accueillis), et « L'alternance, un emploi, un diplôme dès demain », destiné à accueillir les jeunes sans solution à la rentrée scolaire (70 jeunes reçus).

Ateliers « aide à l'orientation »

Ayant pour objectif de faire réfléchir, pendant une demi-journée, chaque élève sur ses centres d'intérêts, ses motivations, de lui faire découvrir les métiers correspondants, de susciter des intérêts pour des métiers méconnus et de travailler sur les représentations, ces ateliers ont accueilli plus de 2 000 collégiens qui ont ainsi, pu bénéficier de l'accompagnement de 2 conseillers métiers de la Place des métiers.

B) PRINCIPALES ACTIONS PRÉVUES ENTRE SEPTEMBRE ET DECEMBRE 2009

Reprise des ateliers « aide à l'orientation » avec en guise d'introduction, une information sur l'environnement économique de la Seine-et-Marne qui sera présentée sous la forme d'un jeu « questions/réponses ». **1 300 collégiens sont attendus** avec les équipes éducatives de septembre à décembre 2009.

L'organisation d'évènements métiers sera également reprogrammée (semaine du transport, de la logistique, semaine verte (éco-industrie et agriculture), métiers du tertiaire, de l'aéronautique, semaine de l'industrie. **680 collégiens sont attendus**.

Par ailleurs, en partenariat avec le Club AJE 77 (Association Jeunesse Entreprise), des visites d'entreprises seront organisées pour les collégiens et les enseignants.

C) PRINCIPALES ACTIONS PRÉVUES ENTRE JANVIER ET DECEMBRE 2010

Poursuite des ateliers « aide à l'orientation » avec en nouveauté, la mise à disposition pour les enseignants, d'outils ludiques, adaptés aux jeunes et ce, dans le souci d'impliquer au mieux les enseignants dans le processus d'orientation et d'information métiers.

2 500 collégiens sont attendus sur ces ateliers en 2010.

La poursuite des « évènements métiers » avec la 3^{ème} édition de la Nuit de l'Orientation, la réédition du « forum des métiers sans diplôme » et la 3^{ème} édition de « Destination PME, des métiers qui bougent » (mars 2010).

II PERMETTRE A TOUS LES COLLEGES D'ACCÉDER AU MOINS UNE FOIS A LA PLACE DES MÉTIERS

Le Département financera au titre de l'année scolaire 2009-2010, à travers un appel à candidatures, les 28 collèges qui, répondent aux caractéristiques suivantes :

- une absence de participation à l'une des éditions de l'appel à projets « Orientation et découverte des métiers » depuis sa création en 2007 ;
- aucune visite de la Place des métiers – Cité des métiers depuis 2007.

La subvention accordée à chaque collège, en fonction du devis présenté le moins élevé, sera plafonnée à 530 € et sera conditionnée au respect des éléments suivants :

- l'envoi du dossier de candidature dûment rempli ;
- l'engagement d'une participation à l'édition 2010-2011 de l'appel à projets « Orientation et découverte des métiers » ;
- la présentation de trois devis correspondant au coût de transport entre l'établissement et la Place des métiers.

Le coût de cette action, inscrite au BP 2009, est estimé à 15 000 €

A) Calendrier de l'action

28 septembre 2009 : lancement de l'appel à candidatures ;

16 octobre 2009 : clôture de la participation à l'appel à candidatures ;

Décembre 2009 : attribution des subventions ;

Février - Avril 2010 : participation à l'appel à projets « Orientation et découverte des métiers » 2010-2011.

1 400 élèves pourront donc potentiellement bénéficier de ce dispositif entre septembre et décembre 2009.

En conclusion, je vous propose :

- d'approuver la procédure de lancement du dispositif « la Place des métiers – Cité des métiers pour tous » visant à permettre aux collèges identifiés d'accéder à la Place des métiers – Cité des Métiers d'Emerainville ;

- d'approuver les critères de choix des collèges qui répondront, la première année, aux indicateurs suivants :

- une absence de participation à l'une des éditions de l'appel à projets « Orientation et découverte des métiers » depuis sa création en 2007 ;
- aucune visite de la Place des métiers – Cité des métiers depuis 2007.

- d'approuver les critères de choix des collèges qui répondront en 2010-2011 aux indicateurs suivants :

- les projets qui, dans le cadre de l'appel à projets « Orientation et découverte des métiers » des années à venir, auront été retenus et impliqueront un partenariat incluant des actions évolutives sur une année avec des entreprises ;
- les projets qui, dans le cadre de l'appel à projets « Orientation et découverte des métiers » des années concernées, auront été retenus et aborderont un secteur ou un métier qui sera présenté

par la Place des métiers – Cité des métiers durant ses conférences, ses journées thématiques et ses ateliers ;

- les projets qui, dans le cadre de l'appel à projets « Orientation et découverte des métiers » des années concernés, auront été retenus et feront, des élèves de 5^{ème}, des porteurs de projets à part entière ;

- d'approuver les modalités de financement, soit, pour l'année scolaire 2009-2010, un montant de subvention de 15 000 €, prélevé sur le programme « Aide et accès à la formation », opération « Actions d'information et d'orientation », inscrit au budget primitif 2009 ;

- de déléguer à la Commission Permanente les futures affectations des subventions conformément aux critères ainsi définis :

- l'envoi du dossier de candidature dûment rempli ;
- l'engagement d'une participation à l'édition 2010-2011 de l'appel à projets « Orientation et découverte des métiers » ;
- la présentation de trois devis correspondant au coût de transport entre l'établissement et la Place des métiers.

Le coût de cette action, inscrite au BP 2009, est estimé à 15 000 €

Je vous remercie de bien vouloir vous prononcer sur ce dossier et d'adopter, si vous en êtes d'accord, le projet de délibération joint au rapport.

Le Président du Conseil général,

Vincent ÉBLÉ

Dossier n° 5/04 des rapports soumis à la commission
n° 5 - Education, Jeunesse et Sports, Affaires Internationales

Rapporteurs : M. PERRUSSOT
Commission n° 5 - Education, Jeunesse et Sports, Affaires Internationales

M. EUDE
Commission n° 7 - Finances

Séance du 5 octobre 2009

OBJET : Collège du 21^{ème} Siècle - Approbation du dispositif : « La Place des métiers – Cité des métiers pour tous ».

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE,

Vu le rapport du Président du Conseil général,

Vu l'avis de la Commission n° 5 - Education, Jeunesse et Sports, Affaires Internationales,

Vu l'avis de la Commission n° 7 - Finances,

DECIDE

Article 1 : d'approuver le dispositif « la Place des métiers – Cité des métiers pour tous » visant à permettre aux collèges identifiés d'accéder à la Place des métiers – Cité des Métiers d'Emerainville ;

Article 2 : d'approuver les critères de choix des collèges qui répondront, la première année, aux indicateurs suivants :

- . une absence de participation à l'une des éditions de l'appel à projets « Orientation et découverte des métiers » depuis sa création en 2007 ;
- . aucune visite de la Place des métiers – Cité des métiers depuis 2007.

Article 3 : d'approuver les modalités de financement, soit, pour l'année scolaire 2009-2010, un montant de subvention de 15 000 €, prélevé sur le programme « Aide et accès à la formation », opération « Actions d'information et d'orientation », inscrit au budget primitif 2009 ;

Article : de déléguer à la Commission permanente les futures affectations des subventions conformément aux critères ainsi définis.

LE PRESIDENT,

V. ÉBLÉ

Annexe n° 1

Liste des 28 collèges concernés pour l'année scolaire 2009-2010

CANTON	COMMUNE	COLLEGE	APPEL A PROJETS 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010	VISITE DE LA PLACE DES MÉTIERS
BRIE-COMTE-ROBERT	BRIE-COMTE-ROBERT	Georges Brassens	non	non
TORCY	BUSSY-SAINT-GEORGES	Claude Monet	non	non
CHAMPS-SUR-MARNE	CHAMPS-SUR-MARNE	Armand Lanoux	non	non
VAIRES-SUR-MARNE	CHELLES	Camille Corot	non	non
CLAYE-SOUILLY	CLAYE-SOUILLY	Parc des Tourelles	non	non
FONTAINEBLEAU	FONTAINEBLEAU	François Couperin	non	non
FONTAINEBLEAU	FONTAINEBLEAU	International	non	non
				non
ROZAY-EN-BRIE	FONTENAY-TRESIGNY	Stéphane Mallarmé	non	
LAGNY-SUR-MARNE	LAGNY-SUR-MARNE	Marcel Rivière	non	non
LE CHATELET-EN-BRIE	LE CHATELET-EN-BRIE	Rosa Bonheur	non	non
COMBS-LA-VILLE	LIEUSAIN	Saint-Louis	non	non
NOISIEL	LOGNES	La Maillière	non	non
LORREZ-LE-BOCAGE-PREAUX	LORREZ-LE-BOCAGE-PREAUX	Jacques Prévert	non	non
MEAUX NORD	MEAUX	Parc Frot	non	non
MELUN NORD	MELUN	Frédéric Chopin	non	non
MELUN SUD	MELUN	Jacques Amyot	non	non
MELUN NORD	MELUN	Les Capucins	non	non
MELUN NORD	MELUN	Pierre Brossolette	non	non
MORMANT	MORMANT	Nicolas Fouquet	non	non
SAVIGNY-LE-TEMPLE	NANDY	Robert Buron	non	non
PONTAULT-COMBAULT	PONTAULT-COMBAULT	Jean Moulin	non	non
PONTAULT-COMBAULT	PONTAULT-COMBAULT	Monthéty	non	non
CHÂTEAU-LANDON	SOUPPES-SUR-LOING	Emile Chevallier	non	non
				non
PERTHES-EN-GATINAIS	SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY	François Villon	non	
TORCY	TORCY	Victor Schoelcher	non	non
				non
TOURNAN-EN-BRIE	TOURNAN-EN-BRIE	Jean-Baptiste Vermay	non	
MONTEREAU-FAULT-YONNE	VARENNES-SUR-SEINE	Elsa Triolet	non	non
MORMANT	VERNEUIL-L'ETANG	Charles Péguy	non	non

**Détail de la procédure du dispositif
« La Place des métiers – Cité des métiers pour tous » 2009-2010**

Au-delà des compétences qui lui sont transférées par la loi, le Département souhaite favoriser la découverte des métiers par les collégiens. Le Projet Éducatif Départemental, le Collège du XXIème siècle, voté par l'Assemblée départementale le 30 avril a entériné les grands objectifs éducatifs du Conseil général.

La poursuite et le renforcement des dispositifs déjà existants ainsi que la mise en œuvre de nouvelles actions, qui permettront au plus grand nombre d'accéder à des informations de qualité sur l'orientation, relèvent l'un des objectifs du Projet Éducatif Départemental.

A cet effet, le Conseil général de Seine-et-Marne lance le dispositif « La Place des métiers – Cité des métiers pour tous » caractérisé par une aide au transport pour permettre à 28 collèges seine-et-marnais de s'y rendre.

Les modalités de financement

Le montant de la subvention accordée à chaque collège plafonné à 530 € sera conditionné au respect des éléments suivants :

- l'envoi au service du dossier de candidature dûment rempli ;
- l'engagement d'une participation à l'édition 2010-2011 de l'appel à projets « Orientation et découverte des métiers »
- la présentation d'un devis correspondant au trajet aller-retour depuis l'établissement jusqu'à la Place des métiers – Cité des métiers d'Emerainville ;

Calendrier de l'action

28 septembre 2009 : lancement de l'appel à candidatures ;

16 octobre 2009 : date butoir d'envoi du dossier de participation ;

Commission Permanente de Décembre 2009 : attribution des subventions ;

Pour toute information, veuillez contacter Anne-Emmanuelle GANGBO – chef de projets Actions Educatives au 01 64 14 62 02 et par mail : anne-emmanuelle.gangbo@cg77.fr

Le dossier de participation pourra être téléchargé depuis l'Espace collèges et devra être envoyé **au plus tard le 16 octobre 2009** par mail à l'adresse ci-dessus mentionnée et par courrier à l'adresse suivante :

Anne-Emmanuelle GANGBO
Conseil général de Seine-et-Marne
Direction de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Formation
Service Action Educative
77010 MELUN

